



Flagrance et fragrance

→ la flagrance

❖ Définition :

La flagrance est l'état de ce qui est évident, indéniable, flagrant...
C'est ce qui est commis sous les yeux d'un témoin.

Exemples :

la flagrance d'un délit
un cas de flagrance
L'enquête de flagrance est prévue à l'article 53 du code de procédure pénale.

❖ Citation :

L'enquête de flagrance menée à la suite de la constatation d'un crime ou d'un délit flagrant ne peut se poursuivre pendant plus de huit jours (code de procédure pénale, art.53).

+ **Dérivé** : flagrance est dérivé de flagrant qui signifie évident, indéniable.

→ une fragrance

❖ Définition : odeur agréable.

Exemples :

des fragrances subtiles
une fragrance de fleurs
des fragrances d'encens

❖ Citation :

De belles filles (...) passaient fièrement (...) avec un scintillement d'émaux, de perles et d'or, et une fragrance de fleurs et d'aromates (T. Gauthier)

+ **Les synonymes** sont parfum, bonne odeur.

